



Colloque européen WWF-FNCIVAM

L'évolution de la politique agricole commune : Quelles perspectives pour une agriculture durable ?

Paris, mardi 14 octobre 2008



→ 9h30

Accueil

Denis Gaboriau, Président de la *Fédération Nationale des CIVAM*
Claude Dumont, Président du *WWF-France*

Allocution d'ouverture

Michel Barnier, Ministre de *l'Agriculture et de la Pêche*, France

→ 10h00 - 10h30

Introduction : Echéances sur l'évolution de la PAC avant et après 2013

John Bensted-Smith, Directeur, direction Analyse économique, perspectives et évaluations,
DG Agriculture et développement rural, Commission européenne
Stéphane Le Foll, Député européen membre de la Commission Agriculture, *Parlement Européen*

→ 10h35-11h45

Session 1

**Sécurité alimentaire et protection des ressources naturelles :
une agriculture économe en intrants pourra-t-elle nourrir le monde ?**

Matthieu Calame, Ingénieur agronome et responsable de programme,
Fondation Charles-Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, France
Benedikt Haerlin, Directeur, *Foundation for Future Farming*, Allemagne
Emmanuel Bailly, Directeur, *Ecorégion Concept & Territoires*, France
Stoilko Apostolov, Directeur, *Foundation for Organic Agriculture Bioselena*, Bulgarie

→ 11h50-12h50

Session 2

**Production, sauvegarde de la biodiversité et changement climatique :
quelles techniques agricoles promouvoir ?**

Ariel Brunner, Responsable Politiques agricoles européennes, *Birdlife International*
Jean-Stéphane Devisse, Responsable du pôle Politiques publiques et Changements climatiques, *WWF France*
Jacques Morineau, Agriculteur et président, *Réseau agriculture durable*, France

→ Déjeuner

→ 14h15-15h30

Session 3

**Quels contrats et incitations pour rémunérer les services sociaux
et environnementaux des exploitations agricoles ?**

Martin Bortzmeyer, Chef du Bureau Agriculture, *Commissariat Général au Développement Durable, MEEDDAT*, France
Philippe Pointereau, Responsable du pôle Agroenvironnement, *Solagro*, France
Lennart Gladh, Coordinateur du programme Baltique, *WWF Suède*
Guy Peterschmitt, Responsable du service Economie agricole, *DDAF du Haut-Rhin*, France

→ 15h35-16h35

Session 4

**De nouveaux défis pour le développement rural intégré :
l'agriculture péri-urbaine et des systèmes alimentaires locaux à réinventer**

Hannes Lorenzen, Représentant de *CURE (Convention pour une Europe urbaine et rurale durable)*, Belgique
Gilles Maréchal, Coordinateur, *Fédération Régionale des CIVAM Bretagne*, France
Hilde Donker, Conseillère sur les questions européennes de la *Région de Nord-Holland*, Pays-Bas

→ 16h40-17h05 - Synthèse des débats de la journée

→ 17h05-17h15 - Conclusion

Bernard Cressens, Directeur des programmes du *WWF France*
Denis Gaboriau, Président de la *FNCIVAM*



Le mot des présidents

L'intensification qui s'est opérée dans l'agriculture depuis une quarantaine d'années, favorisée par la Politique agricole commune, a permis une hausse de productivité agricole sans précédent pour permettre notre autonomie alimentaire sur certains produits, mais s'est accompagnée de dégradations qu'on ne peut plus ignorer. Pollutions des eaux, perte de biodiversité et appauvrissement des sols, modes de production industriels, subventions aux plus pollueurs, tels sont les dégâts collatéraux de la PAC.

Ce constat, mais aussi le manque de dialogue entre le monde agricole et la société dans son ensemble, ont par ailleurs cristallisé des rancœurs profondes entre agriculteurs et environnementalistes.

Mais aujourd'hui, l'heure est au rapprochement pour proposer des pratiques agricoles plus vertueuses pour la planète comme pour l'homme.

Afin de valoriser des alternatives concrètes et pertinentes, nos deux réseaux, Civam et WWF, se sont associés autour d'une même vision de l'agriculture durable.

Cette forme d'agriculture est pratiquée depuis plus de vingt ans par des agriculteurs engagés, qui démontrent qu'il est possible de produire sans tuer la vie des sols et des écosystèmes, sans traiter les plantes et les animaux comme des supports sans vie. Ils font chaque jour la preuve de l'intérêt écologique de cette agriculture comme de ses performances économiques et sociales.

De leur côté, les réformes successives de la PAC n'ont jusqu'à présent que trop peu réussi à prendre en compte ces types d'agricultures, les défavorisant même parfois par les systèmes d'attribution des aides. Il est pourtant fondamental de donner de nouvelles priorités à nos politiques agricoles, afin de répondre concrètement aux enjeux environnementaux, de sécurité alimentaire et d'attente sociétale actuels.

Dans cette perspective, ce colloque se veut une occasion d'amorcer la réflexion sur l'avenir à long terme de la future politique agricole européenne, au-delà de la PAC et de sa réforme en 2013. En engageant un dialogue entre agriculteurs, environnementalistes, experts et institutionnels, nous souhaitons montrer que des pratiques alternatives durables et pertinentes existent et sont à soutenir, et chercher ensemble leur appropriation collective et leur généralisation, au service de l'homme et de son milieu.



Denis Gaboriau
Président de la FNCIVAM



Claude Dumont
Président du WWF-France

La PAC face à de nouveaux enjeux

Tout en ayant participé efficacement à la hausse de la production alimentaire et au soutien du revenu des agriculteurs au moment de sa création, la **Politique agricole commune (PAC)** a été constamment critiquée pour ses effets économiques distorsifs et l'encouragement de pratiques agricoles nocives pour l'environnement et l'équilibre socio-économique des territoires ruraux.

La profonde transformation des systèmes agricoles (monoculture, recours massif aux engrais et pesticides...) a en effet mené aux effets que l'on connaît bien :

- **des écosystèmes touchés à tous les niveaux** : pression sur la ressource en eau, pollution des eaux par les pesticides (en France, 96% des cours d'eau mesurés en contiennent) et les engrais ; contribution aux émissions de gaz à effet de serre ; érosion des sols ; destruction des forêts dans les pays producteurs de soja destiné à l'alimentation animale ; perte de biodiversité et d'habitats à haute valeur écologique (zones humides...).
- **un bilan socioéconomique mitigé** : vulnérabilité de l'Union européenne du fait de sa dépendance en protéines végétales (déficit en protéines de 70%, soit 30 millions de tonnes de tourteaux de soja importées chaque année) ; perte massive de l'emploi agricole ; surcoût pour lutter contre les dégradations environnementales (traitement de l'eau...) ; déstabilisation des marchés des pays du Sud par les exportations européennes ; attribution inéquitable des aides (70% des aides vont à 30% des agriculteurs).

Parallèlement à ces « dommages collatéraux » de la PAC, l'agriculture européenne a suivi la tendance de transformation du modèle agricole mondial : spéculation sur les matières premières agricoles, extension des cultures génétiquement modifiées et à destination des agrocarburants, alimentation de moins en moins saine (pesticides, additifs...), inégalités alimentaires...

Une série d'événements **remet pourtant profondément en cause ce modèle** : émeutes de la faim dues à la hausse des prix des produits agricoles, crise énergétique, constat des impacts du changement climatique sur les cultures, et crise financière annonçant des déséquilibres socio-économiques et une remise en cause profonde des structures économiques et sociétales actuelles..

D'un point de vue politique, la PAC n'a par ailleurs jamais fait l'objet d'un consensus : l'agriculture reste un point d'achoppement dans les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et même au sein de l'Union européenne, les résistances se font sentir vis-à-vis de cette politique qui représente près de la moitié du budget de l'Union. La **prochaine révision budgétaire en 2009** sera d'ailleurs très probablement l'occasion de faire émerger ces tensions et de soumettre la PAC à un examen minutieux, lorsqu'il sera question de trancher entre les différentes priorités de l'UE (climat, compétitivité économique, etc.).

Tous ces éléments sont autant de signes qui montrent l'urgence pour l'Union européenne de refonder la PAC pour lui redonner une légitimité et engager enfin l'agriculture européenne sur la voie de la durabilité, en lui permettant de faire face aux défis à venir, à savoir sa capacité à :

- nourrir sainement une population européenne plus nombreuse,
- produire **sans dégrader**, voire en réhabilitant la qualité des milieux naturels, des sols et de la biodiversité,
- contribuer à la **lutte contre le changement climatique** en limitant le recours aux énergies fossiles, et à s'adapter au changement global,
- s'affranchir de sa **dépendance en protéines végétales**,
- redévelopper des **emplois** dans les territoires ruraux d'Europe,
- cesser de participer à la **déstabilisation des marchés du Sud** par des exportations à bas prix,
- faire face aux **demandes non alimentaires** d'utilisation de la biomasse (agrocarburants, textiles, chimie verte...) sans pénaliser l'alimentation humaine.

Au-delà du bilan de santé actuel de la PAC, sa prochaine réforme en 2013 devra être l'occasion pour l'Europe de répondre à ces différents enjeux.

Introduction **Echéances sur l'évolution de la PAC avant et après 2013**

Avec le processus de bilan de santé qui se déroule en 2008 et la révision du budget européen en 2009, la PAC vit une période charnière avant sa prochaine réforme en 2013. Quels sont les enjeux de ces processus et dans quelle mesure peuvent-ils influencer l'avenir de la PAC ? Quels enjeux et perspectives les institutions européennes prévoient-elles d'ores et déjà pour « l'après 2013 » ?

• **John BENSTED-SMITH**

→ Direction Analyse économique, perspectives et évaluations,

DG Agriculture et développement rural, Commission européenne

John Bensted-Smith travaille à la Commission européenne depuis 1983. Il a participé aux négociations pour le traité d'adhésion à l'Union européenne de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède. Après avoir été au Cabinet du Commissaire à l'agriculture Franz Fischler, il a été responsable de l'unité Céréales, oléagineux et protéines à la DG Agriculture.

• **Stéphane LE FOLL**

→ Député européen membre de la Commission Agriculture, *Parlement Européen*

Stéphane Le Foll travaille sur la réforme de la PAC, et a participé en 2006 à la création du groupe Saint-Germain, un groupe d'experts, chercheurs et responsables politiques sur les questions alimentaires et agricoles. Il est également vice-président chargé des finances à Le Mans Métropole, et directeur de cabinet de François Hollande, premier secrétaire du Parti Socialiste.

Session 1 / **Sécurité alimentaire et protection des ressources naturelles : une agriculture économe en intrants pourra-t-elle nourrir le monde ?**

La crise alimentaire et la hausse des prix agricoles interrogent la capacité de l'agriculture à répondre aux besoins de la population mondiale. Dans ce contexte, et face aux défis environnementaux qui se présentent à l'agriculture, plusieurs questions se posent : comment produire autant avec moins ? Comment réintégrer l'agronomie et les savoir-faire locaux dans les techniques de production ? Quel rôle l'agriculture familiale peut-elle jouer pour réussir à assurer la sécurité alimentaire mondiale ?

• **Matthieu CALAME**

→ Ingénieur agronome et responsable de programme, *Fondation Charles-Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme*

La tension entre production abondante immédiate et protection sur le long terme des ressources naturelles n'est pas nouvelle. La question n'est pas seulement de savoir si cela est possible, mais si cela est nécessaire quand les sources d'énergie et la fertilité des sols décroissent sous l'effet d'une agronomie industrielle puissante par ses outils mais archaïque dans ses principes. Si nous n'y parvenons pas, l'abondance d'aujourd'hui serait la famine de demain. La révolution agricole nécessaire est moins une question technique que socio-économique : mettrons-nous en place une gouvernance de l'agriculture et de l'alimentation favorable à une agronomie assurant une prospérité durable ?

Matthieu Calame a géré la reconversion en agriculture biologique de la ferme de la Bergerie (Val d'Oise) de la Fondation Charles Léopold Mayer, où il est responsable des questions de gouvernance de l'agriculture et de la recherche. Créée en 1982, la Fondation Charles Léopold Mayer finance des actions qui concourent aux progrès des hommes par la science et le développement social. www.fph.ch

• **Benedikt HAERLIN**

→ Directeur, *Foundation on Future Farming*, Allemagne

Vaincre le mythe du besoin d'une production croissante est l'étape la plus urgente pour accéder à une sécurité alimentaire durable, le « productivisme » agricole restant un facteur générateur de faim dans le monde. De plus, l'utilisation disproportionnée d'énergie, de substances toxiques et d'eau, et l'érosion des sols, sont les conséquences de ce productivisme, détruisant les ressources naturelles garantes d'une sécurité alimentaire pérenne. L'Evaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (IAASTD) a mis en avant le fait que le soutien aux petits agriculteurs, aux marchés régionaux et aux savoirs locaux traditionnels sont les investissements les plus urgents pour accéder à une sécurité alimentaire mondiale durable.

Spécialiste des questions génétiques et de semences au sein de la Foundation on Future Farming, et ancien membre du Parlement européen, Benedikt Haerlin a représenté les ONG du Nord au bureau de l'IAASTD, et a dirigé la campagne OGM de Greenpeace. L'IAASTD est un processus intergouvernemental financé par la Banque mondiale et les Nations-Unies. En 2008, 60 gouvernements ont adopté le rapport de 400 experts appelant à la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. www.agassessment.org

• Emmanuel BAILLY

→ Directeur, *Ecorégion Concept & Territoires*, France

Construire une économie Ecorégionale donnant à chaque région européenne les moyens de réagir et se protéger des aléas (climatique, énergétique, alimentaire...) est l'inévitable mission de la PAC de 2013. L'Indicateur de Souveraineté alimentaire permet de connaître le niveau de dépendance alimentaire de chaque pays selon un Equivalent Habitant Alimentaire. Transposée au niveau national et européen, la démarche écorégionale est une stratégie territoriale de gestion du risque qui permet aux états de restaurer leur souveraineté alimentaire.

D'abord microtechnicien dans la construction aéronautique, Emmanuel Bailly devient paysan en agrobiologie dans le Berry, avant de reprendre des études en environnement et de conceptualiser l'Ecorégion. Il est directeur d'Ecorégion Concept & Territoires, société de conseil. → <http://ecoregions21.blogspot.com>

• Stoilko APOSTOLOV

→ Directeur, *Foundation for Organic Agriculture Bioselena*, Bulgarie

Parmi les agriculteurs biologiques bulgares, la plupart reçoivent des aides de la PAC et du SEPARD (Special accession programme for agriculture and rural development) depuis l'adhésion de la Bulgarie à l'UE, mais aucun paiement spécifique au bio. Malgré l'intérêt des paysans et la croissance du marché dans le pays, l'Etat n'a pour l'instant pas relevé le défi du soutien aux activités agro-écologiques. Le deuxième pilier de la PAC donne pourtant des possibilités, qui restent freinées par la complexité administrative du dispositif.

Docteur en médecine vétérinaire, Stoilko Apostolov a été consultant en production animale biologique.

Bioselena, fondation pour l'agriculture biologique bulgare, a participé à l'élaboration de la législation bio en Bulgarie et est active dans la promotion des produits bio auprès des consommateurs. → www.bioselena.com

Session 2 / Production, sauvegarde de la biodiversité et changement climatique : quelles techniques agricoles promouvoir ?

Face à la nécessité de produire sans impacter les écosystèmes, et du fait du changement climatique qui rend les systèmes agricoles vulnérables, l'agriculture doit développer de nouvelles techniques. Pour cela, en quoi la biodiversité peut-elle être un facteur de production ? Comment rendre les systèmes de production moins contributeurs en émissions de gaz à effet de serre et moins fragiles face aux aléas climatiques ?

• Ariel BRUNNER

→ Ingénieur agronome et responsable de programme, *Fondation Charles-Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme*

La croissance démographique et la hausse de consommation de viande et de produits laitiers constituent une pression pour la production alimentaire mondiale, alors que la pénurie d'eau et le changement climatique remettent en question la capacité de certaines régions à produire. Dans le même temps, l'agriculture reste une source de dégradations environnementales. Pour relever ces défis, une nouvelle révolution agricole allant au-delà de la performance de production à l'hectare est nécessaire, dans les pays en développement (par l'amélioration de la productivité des agricultures de subsistance) comme en Europe, grâce à de nouveaux outils politiques.

D'abord responsable d'outils de suivi de la biodiversité à l'Université de Parme, Ariel Brunner s'est ensuite investi dans la réforme de la PAC de 2003 au sein de BirdLife Italie. BirdLife International est un mouvement mondial de conservation de la nature et des oiseaux sauvages, allant de l'action locale à la politique internationale. → www.birdlife.org

• Jean-Stéphane DEVISSE

→ Responsable du pôle Changements climatiques, *WWF France*

La première question à se poser : quels sont les impacts déjà constatés du changement climatique sur les éco et agrosystèmes avec un petit degré de plus en 40 ans ? La seconde : quels impacts avec les 3°C de plus qui s'annoncent d'ici la fin du siècle ? La troisième : avec une hausse plus forte encore, vers quel chaos irions-nous dont sortiraient brisées la biodiversité et sa richesse actuelle, et l'agriculture qui s'est épanouie sur Terre depuis 10 000 ans ? Face au changement climatique, biodiversité et agriculture naviguent de concert : au premier rang des victimes de demain, au premier rang des solutions aujourd'hui.

Jean-Stéphane Devisse a été chargé d'études en environnement dans différents organismes (ONF, Conservatoire du Littoral...), et conservateur de réserve naturelle. Il est membre du conseil d'administration du Réseau action climat-France et expert auprès de la Convention Ramsar de protection des milieux aquatiques.

• Jacques Morineau

→ Agriculteur et président, *Réseau agriculture durable*, France

Sur l'exploitation de Jacques Morineau, producteur de lait, de céréales et de volailles sur 180 ha en Vendée, l'autonomie et la biodiversité sont les deux facteurs de production : les animaux sont nourris avec les fourrages, grains et tourteaux produits sur

l'exploitation ; et les semences sont produites à 90% sur la ferme. L'énergie est économisée grâce à un système peu gourmand (pâturages), et produite en partie (bois, huile carburant...). La diversité des espèces cultivées sur l'exploitation permet en outre d'optimiser la production et de mieux résister aux aléas climatiques.

En 1983, Jacques Morineau s'installe avec 2 associés en polyculture élevage relativement intensif. Mais dès 1989, les associés désintensifient leurs pratiques pour plus d'autonomie, jusqu'à la certification bio en 1996. Six personnes travaillent aujourd'hui sur l'exploitation.

Créé en 1994, le Réseau agriculture durable rassemble 2 000 agriculteurs de l'Ouest de la France ; il organise des formations auprès des agriculteurs souhaitant expérimenter une agriculture plus économe, et s'investit dans le plaidoyer pour une réorientation des politiques agricoles. → www.agriculture-durable.org

Session 3 / Production, sauvegarde de la biodiversité et changement climatique : quelles techniques agricoles promouvoir ?

Les dernières réformes de la PAC ont modifié en partie le système d'attribution des aides aux agriculteurs, en faveur des enjeux environnementaux et de développement rural : instauration d'un 2^{ème} pilier, écoconditionnalité, modulation des aides... Quels instruments de la PAC peuvent être activés selon les cibles (produits, techniques de production, territoires à enjeux spécifiques...) ? Ces dispositifs sont-ils suffisants pour soutenir l'agriculture durable et l'agro-environnement, ou d'autres formes de soutien sont-elles à inventer pour la future politique agricole européenne ?

• Martin BORTZMEYER

→ Chef du bureau Agriculture, Commissariat général au développement durable (CGDD), *MEEDDAT*, France

A partir du balayage des réformes passées de la PAC, l'équilibre entre le 1^{er} et le 2^e pilier est analysé au travers de son impact à l'environnement. Après avoir passé en revue les éléments du débat actuel sur la réforme de la PAC, l'accent est mis sur les caractéristiques, intérêts et limites de la construction des mesures agro-environnementales. Une architecture globale de ce que pourrait être la PAC, réorientant les soutiens vers des pratiques durables au travers de ces deux piliers, est proposée.

Le CGDD promeut le développement durable dans les politiques publiques et les actions des acteurs socio-économiques, par le biais notamment de la mise en application de la stratégie nationale de développement durable et du Grenelle de l'environnement. Le bureau "agriculture, industrie, infrastructures énergétiques" assure l'intégration du développement durable dans ces secteurs, par le suivi d'études et la participation à l'élaboration et l'évolution des instruments mis en œuvre (normes, règlements, aides).

• Philippe POINTEREAU

→ Responsable du pôle Agroenvironnement, *Solagro*, France

L'engagement de l'Union européenne de stopper la perte de biodiversité d'ici 2010 fait du maintien de la biodiversité un enjeu majeur pour l'agriculture, reconnue pour contribuer au maintien d'espèces naturelles de haute valeur : maintien des prairies naturelles de fauche, prés-vergers, espèces menacées... Le concept de zones agricoles à haute valeur naturelle a été entériné en 2003 pour en rendre compte, avec pour objectif que d'ici 2008, une forte proportion des zones HVN fasse l'objet de mesures favorables à la biodiversité dans le cadre des instruments du règlement rural. La question de rémunérer ces systèmes agricoles a été décidée, mais la mise en œuvre reste à faire avec différentes pistes à explorer (mesures agro-environnementales, mobilisation de fonds du premier pilier de la PAC par l'article 68..).

Agronome, Philippe Pointereau est expert sur les politiques agro-environnementales auprès du Centre commun de recherche de la Commission européenne et de l'Agence européenne pour l'environnement. Créée en 1981, Solagro est une association spécialisée dans l'énergie et l'agriculture, et réalise études techniques, prospective et évaluations auprès de différents organismes (Commission européenne, agences de l'Etat (ADEME...), maîtres d'ouvrage privés...). → www.solagro.org

• Lennart GLADH

→ Coordinateur du programme Baltique, *WWF Suède*

La mer baltique constitue l'une des mers les plus polluées au monde. Entourée par 9 états riverains, son réseau hydrographique concerne 14 pays au total et les activités de 90 millions d'habitants. L'eutrophisation due à des excès de nutriments issus de l'activité agricole mais aussi des rejets domestiques, de l'industrie et des transports, de même que la surpêche ont causé de fortes modifications de cet écosystème : développement d'algues, baisse des teneurs en oxygène... L'agriculture intensive favorisée en partie par la Politique agricole commune étant l'une des causes de cet excès de nutriments, le WWF travaille dans cette région à un changement des pratiques agricoles, et plaide pour une réorientation de la PAC en faveur de mesures agro-environnementales et du développement rural.

De formation en biologie et géographie, Lennart Gladh agit au WWF Suède sur les questions d'eutrophisation et le plaidoyer sur la PAC et la directive cadre sur l'eau. Précédemment, il a travaillé dans les services de conservation de la nature de l'Etat suédois. Le programme Baltique du WWF, constitué d'organisations WWF (Danemark, Finlande, Allemagne, Pologne et Suède) et de partenaires en Estonie, Lituanie, Lettonie et Russie, vise à proposer une gestion intégrée des ressources marines en mer baltique.

→ www.panda.org/baltic

• Guy Peterschmitt

→ Responsable du service Economie agricole, (DDAF), France

Depuis 1995, en s'appuyant sur les moyens donnés par le 2^{ème} pilier de la PAC, les collectivités territoriales, l'Etat, la profession agricole et les autres usagers du territoire de la montagne vosgienne (70 communes) se sont associés pour mettre en œuvre une politique concertée de gestion des territoires ruraux et périurbains. 90% des exploitants du territoire ont souscrit au programme agri-environnemental qui en a résulté, sur plus de 13 500 ha de surface agricole, dont certaines parties en zones Natura 2000, pour un programme de 2 millions d'euros financé par l'Etat et par la Région Alsace et le Département du Haut-Rhin. Le partenariat instauré entre agriculteurs et collectivités territoriales dans le cadre de cette politique, est à la source du développement des entreprises agricoles de proximité dans cette région, de l'entretien du paysage et du maintien de la biodiversité.

Ingénieur agronome, Guy Peterschmitt est sous-directeur de l'agriculture au sein de la DDAF du Haut-Rhin. Cette sous-direction de la DDAF agit sur le développement de l'économie agricole (installation, aides à l'investissement), la gestion des aides directes, le contrôle et l'appui organisationnel et juridique, et la mise en œuvre sur le département de la politique de gestion concertée des territoires ruraux et périurbains.

Session 4 / De nouveaux défis pour le développement rural intégré : l'agriculture péri-urbaine et des systèmes alimentaires locaux à réinventer

Le soutien au développement rural, tel qu'il est mis en place dans le second pilier de la PAC, cible principalement la modernisation des exploitations et les mesures agroenvironnementales. Si l'alimentation demeure une priorité de la PAC, comment y intégrer les démarches qui valorisent une agriculture de proximité et le maintien de petites unités de production, notamment autour des zones péri-urbaines ?

• **Hannes Lorenzen** → Représentant de *CURE*, Belgique

• **Maribel Hernandez** → Représentante de *Forum Synergies*

Les problématiques liées aux relations ville-campagnes sont variées : systèmes alimentaires locaux, consommation énergétique, déchets, préservation des ressources naturelles, mixité sociale, mobilité... L'instauration de relations fortes entre ville et campagne constitue un défi politique majeur pour l'Union européenne. C'est aussi l'occasion pour les réseaux européens de la société civile, d'appuyer ces politiques pour qu'elles intègrent réellement une approche de durabilité et de complémentarité entre ces espaces.

Conseiller Agriculture du groupe parlementaire européen des Verts, Hannes Lorenzen est également membre de réseaux européens de développement rural. Rassemblant différents acteurs (société civile, collectivités locales, Etat...), la Convention pour une Europe rurale et urbaine vise à apporter des recommandations pour une meilleure prise en compte de la durabilité dans le développement des régions urbaines et rurales européennes. → www.cureforsustainability.eu

Agronome, Maribel Hernandez est consultante indépendante et travaille depuis près de dix ans sur les questions de politique et économie agricole et rurale. Forum Synergies est un réseau d'organisations engagées dans des expériences locales de développement durable en milieu rural en Europe. → www.forum-synergies.eu

• **Gilles Maréchal**

→ Coordinateur, *Fédération Régionale des CIVAM Bretagne*, France

Les zones péri-urbaines représentent un espace de créativité pour l'agriculture : elles prennent acte du renouvellement des attentes de la société vis-à-vis de l'agriculture, et tirent parti de la proximité de marchés de consommateurs importants. Les circuits courts illustrent le renouvellement de pratiques considérées comme obsolètes, qui s'approprient aujourd'hui des pratiques sociales ou des technologies innovantes. Ce secteur d'activité reste largement méconnu, sur le plan des effets économiques ou en matière de lien avec des pratiques agricoles vertueuses sur le plan environnemental. De nombreux travaux sont cependant en cours pour distinguer en quoi les activités agri-rurales et les systèmes alimentaires territoriaux peuvent refonder un projet agricole, en particulier pour le milieu péri-urbain.

Ancien enseignant agricole, Gilles Maréchal développe des programmes d'action et de recherche-action sur les circuits courts, en s'appuyant sur des approches socio-territoriales.

Composée d'une vingtaine de groupes locaux et de 1000 membres, la FNCIVAM Bretagne travaille sur différentes thématiques : agriculture durable en systèmes herbagers, accueil à la ferme, création d'activités en milieu rural..., par le biais de formations, appui technique, accompagnement de projet auprès des agriculteurs, des scolaires et des ruraux. → www.civam-bretagne.org

• **Hilde Donker**

→ Conseillère sur les questions européennes de la Région de *Noord-Holland*, Pays-Bas

Amsterdam, qui se situe dans la région urbaine de la Randstad aux Pays-Bas, jouxte une zone rurale, le « Cœur Vert », caractérisée par une forte activité agricole. Il y a un an, la ville d'Amsterdam a lancé un programme de stratégie alimentaire inspiré par le concept de chaîne alimentaire durable, qui prend en compte toutes les étapes de la production jusqu'à la consommation et l'élimination des déchets, et fait le lien entre demande alimentaire urbaine et production agricole périurbaine.

Après une formation en histoire politique, Hilde Donker a été assistante parlementaire d'un député européen du groupe du Parti populaire européen et des Démocrates chrétiens, puis conseillère en affaires européennes auprès d'un cabinet d'avocats américain.

Recommandations WWF-FNCIVAM

Pour une politique agricole européenne équitable et durable à l'horizon 2020

Les réformes successives de l'une des plus importantes politiques européennes (45% du budget de l'Union) ont permis une meilleure prise en compte des aspects environnementaux et de développement rural de l'agriculture : instauration d'un pilier de soutien au développement rural, mise en place de la conditionnalité environnementale des aides...

Mais ces mesures d'adaptation n'ont visiblement pas été assez loin afin de résoudre les problèmes, et d'autres réformes plus profondes restent à réaliser.

Pour répondre efficacement aux nouveaux enjeux environnementaux et socioéconomiques qui se profilent, la FNCIVAM et le WWF estiment nécessaire le maintien d'une politique agricole au budget conséquent, permettant de répondre à des objectifs clairs de préservation de l'environnement et de développement rural, et centrée sur la vocation alimentaire de l'agriculture.

Cette future politique doit être en mesure de soutenir prioritairement les agricultures durables qui fournissent des externalités positives aux écosystèmes et aux territoires, permettent de briser la dépendance des agriculteurs vis-à-vis des intrants extérieurs (pesticides, engrais de synthèse, importations de soja pour l'alimentation animale...) et qui privilégient les besoins alimentaires locaux.

A moyen terme, une nouvelle « politique rurale et agri-environnementale » devrait ainsi soutenir les biens publics fournis par certains types d'agriculture et qui ne sont pas rémunérés par le marché : pratiques agricoles qui favorisent la préservation de la biodiversité et du bon fonctionnement des écosystèmes (protection de la ressource en eau, séquestration du carbone et lutte contre l'érosion des sols, maintien d'habitats de haute valeur écologique tels que les zones humides...) ; participation à l'emploi en milieu rural, diversification des cultures et des activités des exploitations, entretien des paysages, etc. Sans oublier l'importance accordée à la qualité de la nourriture produite (qualités sanitaires, nutritionnelles, culturelles).

Des paiements basiques pourraient être destinés à ces biens publics, tandis que des paiements plus ciblés permettraient de soutenir des problématiques plus spécifiques : exploitation en zone Natura 2000 ou de montagne, participation à des problématiques environnementales complexes (réhabilitation d'habitats par exemple)...

A ce principe de l'argent public destiné aux biens publics devrait s'ajouter le principe du pollueur-payeur, en application d'une réglementation stricte : tous les agriculteurs bénéficiaires d'aides devraient être en mesure de démontrer leur conformité avec les conditions établies par l'Union européenne (dans le cadre notamment de la directive Cadre sur l'eau, ou de la directive Nitrates) et par la législation nationale.

L'application de ces principes permettrait à la future politique agricole européenne de retrouver une légitimité aux yeux des citoyens en établissant un système plus transparent et équitable, et en favorisant le développement des agricultures les plus respectueuses de l'environnement et des territoires, et des agriculteurs eux-mêmes.

Pour un bilan de santé qui mette la PAC sur la bonne voie en 2013

Si, à long terme, on peut imaginer une articulation de la politique agricole européenne différente de celle de la PAC, les instruments actuels sont valables jusqu'en 2013 et font l'objet, en 2008, d'un « bilan de santé ». A l'issue d'une année de discussions, un accord devra être trouvé en Conseil des ministres européens de l'agriculture les 18 et 19 novembre, sur les différentes propositions de la Commission européenne.

Ce processus est l'une des dernières échéances possibles pour commencer à mettre la politique agricole européenne sur la voie de l'agriculture durable, ce à plusieurs niveaux :

+ Au sein du 1^{er} pilier, légitimer les aides par l'environnement, l'emploi, et les territoires :

• par le renforcement de l'écoconditionnalité :

La conditionnalité des aides actuellement en place, si elle constitue une avancée dans le système d'attribution des aides, reste compliquée dans sa mise en œuvre et ne permet pas de répondre à tous les enjeux environnementaux. Elle nécessite d'être repensée pour prendre en compte la cohérence globale et agronomique des systèmes d'exploitation (réduction effective de l'utilisation d'engrais et de pesticides, gestion de l'eau, de la biodiversité...).

• par la sortie des références historiques :

L'attribution des aides selon des références de production passées fait perdurer une répartition inéquitable des aides et défavorise les agricultures les plus respectueuses de l'environnement, qui ne sont pas forcément celles qui ont les meilleurs rendements. Ce système doit être aboli dans tous les états membres, au profit d'un paiement établi sur une base régionale.

• par un plafonnement des aides :

Dans le sens d'une meilleure répartition des paiements, la Commission européenne a fait initialement une proposition de plafonnement des aides qui mérite d'être suivie : réduction de 10% au-dessus de 100 000€, 25% au-dessus de 200 000€, et 45% au-dessus de 300 000€.

Par ailleurs, il serait risqué de renoncer totalement et sans contrepartie aux différents outils de régulation des marchés prévus jusqu'ici par la PAC (quotas laitiers...). Des mesures aux effets équivalents doivent absolument être trouvées pour éviter les risques futurs de réintensification des pratiques, de concentration des exploitations, ou de problèmes d'approvisionnement en produits agricoles.

+ Donner plus de moyens au développement rural et à l'environnement :

Pour favoriser les agricultures les plus favorables à l'environnement et à l'équilibre socioéconomique des territoires, la réglementation ne suffit pas : des budgets conséquents doivent être alloués à ces enjeux. La Commission européenne a ainsi proposé dans le cadre du bilan de santé des mesures qui méritent d'être soutenues, voire renforcées :

• le renforcement de la modulation des aides :

L'ampleur des missions attribuées au 2^{ème} pilier de la PAC nécessite une forte augmentation de son budget, sans quoi le soutien au développement rural et à l'environnement ne restera qu'un saupoudrage. La modulation des aides (dispositif de prélèvement de crédits du 1^{er} vers le 2nd pilier) est un moyen d'y arriver, grâce à l'augmentation de son taux de 2% par an qui permettrait de parvenir à un taux de 13% en 2013.

• un article 68 centré sur les problématiques environnementales :

L'article 68, qui permet de prélever des crédits du 1^{er} pilier pour soutenir des mesures environnementales sans cofinancement par les états membres, est menacé de financer d'autres problématiques (dispositifs assurantiels...). Ce dispositif doit rester centré sur sa mission première en soutenant les mesures de protection de l'environnement, à hauteur de 15% de prélèvements du 1^{er} pilier (et non 10% seulement comme prévu par la Commission).

Un partenariat WWF-FNCIVAM autour de l'agriculture durable

Quelle est notre vision commune de l'agriculture durable ?

Nos structures partagent la même définition de ce qu'est une agriculture durable : une agriculture qui privilégie la **qualité**, le **marché local** et la **saisonnalité** des produits.

Il s'agit d'une agriculture autonome et économe en intrants (énergie, eau, pesticides, engrais, aliments du commerce...) qui cherche à « valoriser au mieux les ressources présentes sur l'exploitation (et localement) avant d'envisager des achats à l'extérieur ».

Elle cherche à répondre aux 3 grands enjeux du développement durable :

- **La préservation des ressources naturelles et de l'environnement :**

En optimisant les capacités naturelles des écosystèmes (notamment du sol), elle permet de réduire les impacts environnementaux dus aux intrants, d'enrichir les sols, la biodiversité sauvage et cultivée, et de mieux gérer les paysages. L'enjeu est de pérenniser les ressources naturelles pour assurer les besoins des générations futures.

- **L'efficacité économique :**

La réduction de l'utilisation des intrants et des investissements engendre à la fois de meilleurs revenus pour les agriculteurs et facilite une meilleure transmission des exploitations.

- **L'équité sociale :**

En répondant à des besoins de société, cette agriculture participe à la vie et au dynamisme des territoires ruraux et privilégie l'activité d'un plus grand nombre d'agriculteurs.

Les CIVAM : Un réseau d'agriculteurs au service de l'agriculture durable

Les CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), ce sont 170 associations, autant d'animateurs et techniciens, et 8000 adhérents dans 15 régions françaises.

Les agriculteurs et ruraux adhérents des groupes locaux cherchent à intégrer des préoccupations citoyennes dans leur métier et tentent des réponses originales dans tous les domaines touchant à l'agriculture et au développement rural :

- **Proposer des aliments de qualité dans le souci de proximité avec les consommateurs (panier solidaire, circuits-courts, produits fermiers...)** ;
- **Respecter les terroirs et territoires en favorisant l'installation agricole et la transmission des exploitations par une meilleure cohérence économique et sociale** ;
- **Promouvoir des pratiques agricoles qui préservent l'environnement, et offrent aux agriculteurs la possibilité de vivre décemment dans des conditions de travail satisfaisantes** ;
- **Construire un monde rural facteur de cohésion sociale par l'accueil en milieu rural** ;
- **Développer un modèle énergétique économe.**

Le WWF : Pour une agriculture au service de l'environnement

Le WWF, organisation mondiale de protection de l'environnement, a pour mission de stopper la dégradation de l'environnement dans le monde en :

- **préservant la diversité génétique des espèces et des écosystèmes** ;
- **garantissant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables** ;
- **encourageant des mesures destinées à réduire la pollution et la surconsommation.**

La mission Agriculture durable du WWF-France

Créée en 2007 sur la base d'un partenariat avec la Fédération Nationale des CIVAM, cette mission a pour but de favoriser le développement des agricultures durables en France et en Europe.

Plusieurs actions sont menées afin de **faire évoluer les pratiques et les politiques agricoles** : lobby auprès des instances françaises et européennes pour une réorientation de la Politique agricole commune ; actions destinées à faire connaître les initiatives des CIVAM ; collaboration avec des entreprises de la filière **fruits et légumes**.



Partenaire media

Euractiv-France

Site d'actualité consacré à l'Europe depuis mai 2007, EurActiv.fr propose un suivi quotidien des politiques de l'UE et reconnecte débats nationaux et européens. Ce site est un outil de travail important pour les professionnels : fonctionnaires, journalistes, représentants d'entreprises, d'ONG et de collectivités locales ou chercheurs, qui l'utilisent comme source d'information sur l'Europe au quotidien.

www.euractiv.fr



WWF-France

1 carrefour de Longchamp 75016 PARIS

Tél. : 01 55 25 84 84

Fax : 01 55 25 84 74

www.wwf.fr

<http://www.wwf-ue-2008.org/> [blog du WWF consacré à la Présidence Française de l'UE]



Fédération Nationale des CIVAM

71 boulevard de Sébastopol 75 002 PARIS

Tél. : 01 44 88 98 58

Fax : 01 45 08 17 10

fncivam@globenet.org

www.civam.org